



**JUN 2006**

**VOLUME 5, NUMÉRO 3**

## **Conseil d'administration** **Séance ordinaire du 21 juin 2006**

---

Le conseil d'administration a tenu sa 5<sup>e</sup> séance régulière le 21 juin 2006, dans ses locaux de Sainte-Marie.

### **Nomination des membres du comité de vigilance et de la qualité**

Le projet de Loi 83, adopté en décembre 2005, prévoit la formation d'un Comité de vigilance et de la qualité dont les responsabilités sont d'assumer, auprès du conseil d'administration, le suivi des recommandations du Commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services ou du Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux.

Le comité est formé de quatre membres du conseil d'administration : M. Gaétan Turmel, représentant du milieu communautaire, M. Michel Langlais, représentant des comités des usagers des établissements, Mme Monique Richer, représentante des universités et M. Marc Tanguay, président-directeur général. Le Commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services doit également faire partie d'office du comité.

### **Entente de gestion et d'imputabilité 2006-2007**

Le conseil d'administration a autorisé le président-directeur général, monsieur Marc Tanguay, à signer l'entente de gestion et d'imputabilité à intervenir entre l'Agence et le MSSS. Cette entente précise les objectifs spécifiques de production de services, ainsi que les indicateurs de suivi dans chacun des programmes-services. En lien avec l'entente de gestion MSSS-Agence, l'Agence devra signer des ententes de gestion et d'imputabilité avec chacun des établissements publics de la région. Ces ententes préciseront les objectifs de production de services ainsi que les indicateurs de suivi pour chacun des établissements.

### **Cadre de gestion sur les mesures de sécurité et de stabilité d'emploi 2006-2007**

Le conseil d'administration a approuvé le « Cadre de gestion sur les mesures de sécurité et de stabilité d'emploi 2006-2007 » qui précise les responsabilités des établissements et de l'Agence à l'égard du remplacement des personnes qui bénéficient de telles mesures.

## Nomination du président de la Table régionale des chefs de département de médecine spécialisée (TRCDMS)

Le conseil d'administration a approuvé la nomination du Dr Denis Langis comme président de la TRCDMS. Le comité de direction de la table est formé de :

<b>Membres élus</b>		
D <sup>r</sup> Pierre Denault	Anesthésiste	CSSS de Montmagny-L'Islet
D <sup>r</sup> Denys Huot	Nucléiste	CSSS de la région de Thetford
D <sup>r</sup> Denis Langis, <i>président</i>	Oto-rhino-laryngologiste	CHAU Hôtel-Dieu de Lévis
<b>Membres nommés</b>		
D <sup>re</sup> Céline Blanger	Pédiatre	CHAU Hôtel-Dieu de Lévis
D <sup>re</sup> Danielle Dion	Cardiologue	CSSS de Beauce
D <sup>r</sup> André Reid	Anatomopathologiste	CSSS de Beauce
D <sup>r</sup> Serge Gagnon	Gynécologue	CSSS de la région de Thetford
D <sup>r</sup> Pierre Lachance	Biochimiste	CHAU Hôtel-Dieu de Lévis
D <sup>re</sup> Germaine Léveillé	Chirurgie générale	CSSS de Montmagny-L'Islet
<b>Membre nommé d'office</b>		
M. Marc Tanguay	Président-directeur général	Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

## Forum de la population

Le Forum de la population de Chaudière-Appalaches est formé de 17 membres nommés par le conseil d'administration pour un mandat de 3 ans. La Loi sur les services de santé et les services sociaux prévoit que la composition du Forum et les modes de consultation des organismes socio-économiques soient établis par entente avec la Conférence régionale des élus (CRÉ).

Le conseil d'administration a adopté le projet d'entente avec la CRÉ et désigné MM. Michel Langlais et Charles Garneau pour siéger avec les deux représentants de la CRÉ au comité ad hoc pour le renouvellement du membership du Forum de la population.

## Répartition des crédits de développement 2006-2007

Le conseil d'administration a approuvé la répartition des crédits de développement 2006-2007 par programme-services, en tenant compte des objectifs ministériels ainsi que des ententes de gestion et d'imputabilité entre l'Agence et les établissements, ententes précisant les résultats attendus en terme de services. La répartition s'est faite en considération de la richesse de chaque territoire et établissement par programme-services ainsi que des indicateurs de besoins de la population. Un montant de 4 054 178 \$ (1 729 644 \$ pour les crédits de développement 2006-2007 auxquels s'ajoute 2 324 534 \$ pour l'annualisation des crédits de développement 2005-2006) a été réparti parmi les établissements et les organismes communautaires.

## Allocations de développement 2006-2007

	PPALV*	Santé mentale	Santé physique	Jeunes en difficulté	Déficiences physiques	Déficiences intellectuelles et TED**	Crédits à réaffecter	Plan d'informatisation	Org. Comm.	TOTAL
<b>Établissements publics</b>										
CSSS de la région de Thetford	61 822 \$	23 396 \$	26 423 \$	---	6 739 \$	12 115 \$	---	---	---	130 495 \$
CSSS des Etchemins	22 613 \$	46 904 \$	---	---	558 \$	25 407 \$	---	---	---	95 482 \$
CSSS de Montmagny-L'Islet	73 312 \$	23 929 \$	26 423 \$	---	2 136 \$	12 116 \$	---	---	---	137 916 \$
CSSS de Beauce	74 268 \$	55 195 \$	26 423 \$	---	7 098 \$	20 180 \$	100 000 \$	---	---	283 164 \$
CSSS du Grand Littoral	643 617 \$	243 224 \$	---	---	7 801 \$	160 983 \$	---	---	---	1 055 645 \$
CHAU- Hôtel-Dieu de Lévis	---	---	92 481 \$	---	---	---	---	---	---	92 481 \$
CRDI Chaudière-Appalaches	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
CRDP Chaudière-Appalaches	---	---	---	---	38 869 \$	---	---	---	---	38 869 \$
CRAT Chaudière-Appalaches	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Les Centres jeunesse Chaudière-Appalaches	---	80 000 \$	---	227 486 \$	---	---	---	---	---	307 486 \$
<b>Établissements privés conventionnés</b>										
CHSLD Chanoine-Audet	63 744 \$	---	---	---	---	---	---	---	---	63 744 \$
CH de l'Assomption	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Pavillon Bellevue	25 578 \$	---	---	---	---	---	---	---	---	25 578 \$
CA St-Joseph de Lévis	135 678 \$	---	---	---	---	---	---	---	---	135 678 \$
CHSLD Notre-Dame de Lourdes	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
C.R. Portage	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
<b>Allocations à répartir</b>	75 000 \$	350 000 \$	180 000 \$	100 000 \$	---	---	400 000 \$	250 000 \$	---	1 355 000 \$
<b>Organismes communautaires</b>	---	---	---	---	---	---	---	---	332 640 \$	332 640 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 175 632 \$</b>	<b>822 668 \$</b>	<b>351 750 \$</b>	<b>327 486 \$</b>	<b>63 201 \$</b>	<b>230 801 \$</b>	<b>500 000 \$</b>	<b>250 000 \$</b>	<b>332 640 \$</b>	<b>4 054 178 \$</b>

\*Personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement.

\*\*Troubles envahissants du développement

## **Nomination du CSSS gestionnaire des activités de santé au travail**

Le conseil d'administration de l'Agence a désigné le CSSS de Montmagny-L'Islet à titre de gestionnaire des services de 1<sup>re</sup> ligne en santé au travail, pour l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches. Cette décision sera effective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Le modèle d'organisation adopté en décembre 2005 prévoit qu'un CSSS agisse comme responsable de la gestion des équipes locales avec le maintien d'équipes dans chacun des 4 CSSS offrant des services de santé au travail.

Le conseil d'administration a entériné la recommandation unanime du jury de sélection, le CSSS de Montmagny-L'Islet ayant démontré qu'il était le CSSS pouvant le mieux répondre aux objectifs visés, soit d'adapter l'organisation des services de santé au travail à la nouvelle configuration du réseau, d'améliorer la qualité et le volume de services tout en maintenant les services près des milieux de travail, d'adapter les services à l'évolution du monde du travail et d'assurer aux travailleurs, travailleuses et employeurs de la région une équité dans l'accessibilité aux services.



*À l'arrière, de gauche à droite : Mme Marie-Claude Guimont, chef du service de la dotation, des avantages sociaux et de la formation du CSSS de Montmagny-L'Islet, M. Pierre Savard, coordonnateur du programme sous-régional de santé au travail du CSSS de Montmagny-L'Islet et M. Jean-Pierre Vigneault, coordonnateur régional en santé et environnement de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches. À l'avant : Mme Marie-Claude Ouellet, directrice générale du CSSS de Montmagny-L'Islet.*

## **Rapport financier 2005-2006**

En suite du rapport de vérification émis par le Vérificateur général du Québec et de l'avis du comité de vérification, le conseil d'administration a approuvé le rapport financier annuel 2005-2006 de l'Agence.

## **Budget 2006-2007 de l'Agence**

Le conseil d'administration a adopté les prévisions budgétaires 2006-2007 de l'Agence qui prévoient l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

## **Allocation pour le développement des ressources humaines**

Le conseil d'administration a approuvé la répartition de l'enveloppe régionale pour le développement des ressources humaines et la mise à jour des connaissances pour le personnel syndiqué. En conformité avec les conventions collectives, un montant de 664 054 \$ est réparti aux établissements pour les infirmières et infirmiers et un montant de 221 581 \$ pour les autres employés syndiqués.

**Répartition des budgets de mise à jour et  
de perfectionnement pour l'exercice 2006-2007**

<b>ÉTABLISSEMENTS PUBLICS</b>	
CSSS des Etchemins	33 530.64 \$
CSSS du Grand Littoral	165 808.74 \$
CSSS de Montmagny-L'Islet	110 760.48 \$
CSSS de la région de Thetford	103 341.32 \$
CSSS de Beauce (incluant le CRATCA)	171 834 .89\$
CHAU - Hôtel-Dieu de Lévis	194 080.25 \$
CRDI Chaudière-Appalaches	27 028.37 \$
CRDP Chaudière-Appalaches	15 484.37 \$
Les Centres Jeunesse Chaudière-Appalaches	21 021.27 \$
<b>ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS CONVENTIONNÉS</b>	
Centre hospitalier de l'Assomption	6 135.43 \$
CHSLD Chanoine-Audet	13 620.79 \$
Centre d'accueil Saint-Joseph de Lévis	13 018.03 \$
CHSLD Notre-Dame de Lourdes	3 895.07 \$
Pavillon Bellevue	3 256.87 \$
<b>AGENCE</b>	<b>2 742.41 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>885 558.94 \$</b>

**Allocation pour le développement du personnel d'encadrement**

Le conseil d'administration a approuvé la répartition de l'enveloppe budgétaire 2006-2007 destinée aux activités de formation et de développement du personnel d'encadrement. Un montant de 350 550 \$ est mis à la disposition des établissements et 38 760 \$ est réservé pour des activités régionales de développement.

**DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL D'ENCADREMENT  
Distribution régionale du budget 2006-2007**

<b>ÉTABLISSEMENTS PUBLICS</b>	
CSSS des Etchemins	14 801 \$
CSSS du Grand Littoral	49 856 \$
CSSS de Montmagny-L'Islet	34 276 \$
CSSS de la région de Thetford	46 740 \$
CSSS de Beauce	52 972 \$
CHAU - Hôtel-Dieu de Lévis	56 867 \$
CRDI Chaudière-Appalaches	21 812 \$
CRDP Chaudière-Appalaches	8 569 \$
Les Centres Jeunesse Chaudière-Appalaches	36 613 \$
CRAT Chaudière-Appalaches	1 558 \$

<b>ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS CONVENTIONNÉS</b>	
Centre hospitalier de l'Assomption	3 895 \$
CHSLD Chanoine-Audet	1 558 \$
Centre d'accueil Saint-Joseph de Lévis	7 790 \$
CHSLD Notre-Dame de Lourdes	1 558 \$
Pavillon Bellevue	1 558 \$
<b>AGENCE</b>	<b>10 127 \$</b>
<b>ACTIVITÉS RÉGIONALES</b>	<b>38 760 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>389 310 \$</b>

## *Séance ordinaire du 10 mai 2006*

Le conseil d'administration a tenu sa 4<sup>e</sup> séance régulière le 10 mai 2006, dans ses locaux de Sainte-Marie.

### **Comité régional sur les services pharmaceutiques**

Le projet de Loi 83 adopté en décembre 2005 prévoit la création d'un comité régional sur les services pharmaceutiques, dont le mandat est de faire des recommandations sur l'organisation des services pharmaceutiques et la planification de main d'œuvre; donner son avis sur l'accessibilité et la qualité des services pharmaceutiques et sur les projets relatifs à l'utilisation des médicaments; donner son avis sur les approches novatrices en soins et en services pharmaceutiques.

Le conseil d'administration a adopté le « Règlement concernant les modalités d'élection, la durée du mandat et les règles de fonctionnement » du Comité régional sur les services pharmaceutiques.

L'assemblée générale des pharmaciens de Chaudière-Appalaches s'est tenue le 17 mai 2006. La fin de la période de scrutin pour l'élection des représentants au comité régional sur les services pharmaceutiques est prévue le 4 juillet 2006.

### **Cadres de gestion**

Le conseil d'administration a adopté deux cadres de gestion : le « Cadre de gestion pour les allocations en soutien à la mise en œuvre du Plan d'action régional (PAR) et des Plans d'action locaux (PAL) de santé publique » et le « Cadre de gestion en matière d'approvisionnement et de location de biens, de services et de services professionnels ».

## Séance ordinaire du 12 avril 2006

Le conseil d'administration a tenu sa 3<sup>e</sup> séance régulière le 12 avril 2006, dans ses locaux de Sainte-Marie.

### Enveloppe budgétaire des établissements et des organismes communautaires

La région de la Chaudière-Appalaches a reçu une enveloppe initiale des crédits de 635,6 M\$ pour l'année 2006-2007, soit une hausse de près de 7 % par rapport aux crédits initiaux de 2005-2006. Cette somme inclut des crédits additionnels de 1,7 M\$ pour le développement des services à la population. Près de 20,1 M\$ sont affectés à divers engagements tels le transport ambulancier, la formation et l'adaptation de la main-d'œuvre, l'approvisionnement en produits sanguins, etc.

L'enveloppe initiale pour les organismes communautaires est de 14,9 M\$ à laquelle s'ajoute un montant de 332 640 \$ provenant des crédits de développement. Ces crédits seront répartis ultérieurement.

### BUDGET 2006-2007 ENVELOPPE RÉGIONALE DE CRÉDITS

	2006-2007		2005-2006	
	Budget brut initial	Développement *	Total	Budget brut exercice précédent
<b>ÉTABLISSEMENTS PUBLICS</b>				
CHAU Hôtel-Dieu de Lévis	114 114 996 \$	92 481 \$	114 207 477 \$	109 414 560 \$
CSSS de la région de Thetford	70 185 777 \$	130 495 \$	70 316 272 \$	66 269 085 \$
CSSS de Montmagny-L'Islet	59 719 882 \$	137 916 \$	59 857 798 \$	55 624 388 \$
CSSS du Grand-Littoral	97 519 722 \$	1 055 645 \$	98 575 367 \$	87 838 450 \$
CSSS de Beauce	90 414 909 \$	283 164 \$	90 698 073 \$	86 567 670 \$
CSSS des Etchemins	25 088 885 \$	95 482 \$	25 184 337 \$	30 057 039 \$
Les Centres Jeunesse Chaudière-Appalaches	39 699 834 \$	307 486 \$	40 007 320 \$	38 109 964 \$
CRDI Chaudière-Appalaches	39 969 888 \$	-	39 969 888 \$	36 039 834 \$
CRDP Chaudière-Appalaches	12 893 844 \$	38 869 \$	12 932 713 \$	12 181 580 \$
CRAT Chaudière-Appalaches	2 970 034 \$	-	2 970 034 \$	-
Sous-total	552 577 741 \$	2 141 538 \$	554 719 279 \$	522 102 570 \$
<b>ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS CONVENTIONNÉS</b>				
C.H. L'Assomption	6 445 240 \$	-	6 445 240 \$	6 176 717 \$
Pavillon Bellevue	2 878 739 \$	25 578 \$	2 904 317 \$	2 756 935 \$
Centre d'accueil Saint-Joseph de Lévis	8 649 826 \$	135 678 \$	8 785 504 \$	8 134 039 \$
CHSLD Notre-Dame de Lourdes	2 817 989 \$	-	2 817 989 \$	2 710 732 \$
CHSLD Chanoine-Audet	5 748 887 \$	63 744 \$	5 812 631 \$	5 573 351 \$
C.R. Portage	695 660 \$	-	695 660 \$	673 440 \$
Sous-total	27 236 341 \$	225 000 \$	27 461 341 \$	26 025 214 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>579 814 082 \$</b>	<b>2 366 538 \$</b>	<b>582 180 620 \$</b>	<b>548 127 784 \$</b>

\* Budgets adoptés lors de la saécnace du 21 juin 2006.

## Nomination d'un membre au comité administratif

Le conseil d'administration a nommé Mme Marie-Lyse Laliberté pour compléter le comité administratif. Les autres membres sont M. Jean-Claude Gagné, président, Mme Jeannine Lachance-Mercier, vice-présidente, M. Marc Tanguay, président-directeur général de l'Agence et secrétaire au conseil d'administration, MM. Gilles Roberge, Michel Langlais et Gaétan Turmel.

## *Prochain conseil d'administration*

Le mercredi 27 septembre 2006, 20 heures  
Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches  
363, route Cameron, Sainte-Marie



1<sup>re</sup> rangée : Mme Marie-Lyse Laliberté, Mme Monique Richer, M. Jean-Claude Gagné, président, Mme Jeannine Lachance-Mercier, vice-présidente, Mme Diane Boivin et M. Gilles Roberge. 2<sup>e</sup> rangée : M. Michel Langlais, M. Alain Bilodeau, Mme Brigitte Veilleux, Mme Lynda Michaud, M. Marc Tanguay, secrétaire, M. Charles Garneau, D<sup>r</sup> Normand Drolet et M. Gaetan Turmel. Absents sur la photo : M. Jean-Guy Desrosiers et M. Harold Guay.

**Bonnes vacances à tous !**